



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZERE

AIRE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ **LE GUIDE DU RÉFÉRENT**



PRÉVENIR



COMPOSTER



TRIÉ



COLLECTER



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

**FRANCE
NATION
VERTE**

Agir • Mobiliser • Accélérer

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT

Dans le cadre de l'installation d'un site de compostage partagé sur votre commune, vous avez accepté de devenir référent de site et nous vous en remercions. S'engager en tant que référent de site est un bon moyen d'agir concrètement pour un projet citoyen et écologique.

En collaboration avec les agents du Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère (SM-ESL) et de votre commune, vous êtes partie prenante pour garantir le bon déroulement de l'activité de compostage. L'objectif de ce guide est de vous fournir les connaissances fondamentales pour opérer les différentes missions.

Bien évidemment, les agents du Pôle Prévention et Valorisation du Syndicat sont présents pour vous accompagner dans cette fonction et répondre à vos besoins.

POURQUOI COMPOSTER



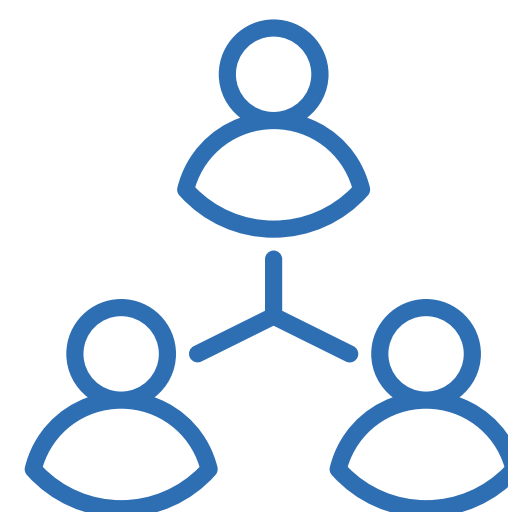
ÉCOLOGIQUE

- Je réduis le volume de mes ordures ménagères et empêche des pollutions lors du traitement.
- J'évite le transport des biodéchets qui sont constitués en moyenne de 80% d'eau.
- En compostant, je restaure le cycle naturel de la matière organique en redonnant à la terre ce qu'elle a donné et j'agis contre le changement climatique.



ÉCONOMIQUE

- En baissant le volume de mes ordures ménagères, j'agis sur le coût de collecte et de traitement de mes déchets et j'influe sur les dépenses du service public de gestion des déchets.
- En compostant, je produis un compost assurant le retour au sol de la matière organique et m'évitant l'achat en jardinerie.



SOCIAL

- L'aire de compostage partagé est un lieu de partage et d'échange. Elle me permet de rencontrer mes voisins et de participer à un projet collectif.
- Je peux devenir référent de site et assurer une mission citoyenne.

C'EST QUOI LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est un processus naturel de décomposition de la matière organique par des micro-organismes (bactéries, champignons) et des macro-organismes en présence d'air et d'eau. Et c'est aussi une :



REPRODUCTION DU PHÉNOMÈNE DE RECYCLAGE DES FEUILLES DANS UNE FORÊT



INTERVENTION HUMAINE : OPTIMISATION DU PROCESSUS



RESTAURATION DU CYCLE DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

COMMENT ÇA MARCHE ?



BAC DE MATURATION

3

La matière est laissée au repos en vue de sa décomposition par la faune du compost.

Plus aucun apport ne doit être effectué dans ce contenant.



BAC DE MATIÈRE SÈCHE

1

Ce module contient la matière sèche (broyat/structurant) pour maintenir l'équilibre au sein du compost et assurer le maintien de l'air dans la matière.

Il ne doit jamais être vide.



BAC D'APPORT

2

C'est dans ce bac que l'on apporte les biodéchets frais. un apport de structurant doit être fait à chaque apport de biodéchets. Une fois rempli, un retournement doit être réalisé (au minimum 2 fois dans le cycle).

LES BIODÉCHETS AUTORISÉS



Fruits et légumes
(épluchures, peaux de bananes, agrumes, etc.)



Coquilles d'oeufs écrasées



Marc de café et sachet de thé



Produits laitiers



Restes de repas végétales, animales et céréales
(pains en morceaux)



Coques de fruits secs concassés



Serviettes en papier, essuie-tout
(en petites quantités)



Petits déchets verts
(fleurs fanées, feuilles, entretien jardinières, etc.)



INTERDITS



Litières



Os et coquillages



Emballages plastiques et biodégradables



Déchets verts : tontes, branches, etc.



Cendres et poussières

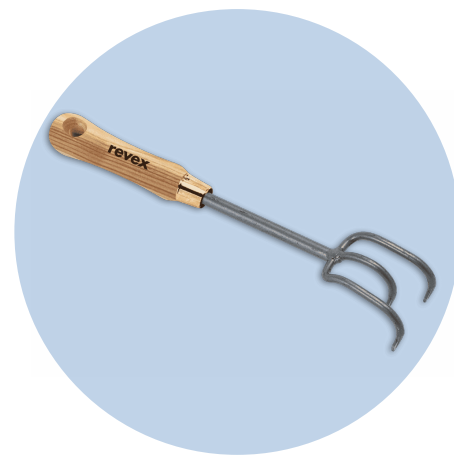
LES BONS GESTES

Lors de l'inauguration, un bioseau a été distribué à toutes les personnes souhaitant utiliser l'aire de compostage. Celui-ci permet de stocker les restes alimentaires produits en cuisine avant le dépôt dans le bac d'apport. Il est conseillé de le vider **au moins une fois** par semaine.



1 JE DÉPOSE MES BIODÉCHETS DANS LE BAC D'APPORT

Préalablement, j'ai trié mes déchets organiques en respectant les consignes de tri et je les ai prédécoupé en morceaux afin d'optimiser la phase de décomposition.



2 JE MÉLANGE LA PARTIE SUPÉRIEURE

J'utilise la griffe à disposition sur le site et brasse mon apport avec la matière déjà présente à la surface pour apporter de l'oxygène.



3 J'AJOUTE LA MATIÈRE SÈCHE

je prélève dans le bac de structurant, une portion de broyat (autant que mon volume de biodéchets) et je recouvre mon apport.

Astuce : j'utilise mon bioseau comme outil de mesure.



4 JE FERME LE COUVERCLE

En cas de dysfonctionnement, je préviens le référent du site et/ou le Syndicat.

LES 4 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE



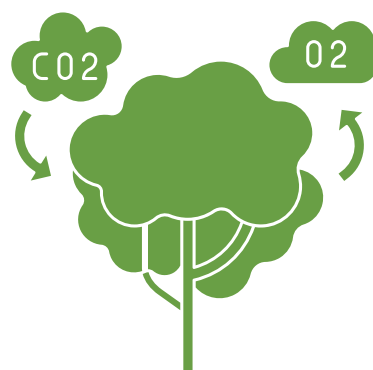
PRÉDÉCOUPER LES BIODÉCHETS

Plus mes restes alimentaires sont de petites tailles, plus je facilite la décomposition par la faune du compost.



ÉQUILIBRER LES APPORTS

Je dois, à la fois, avoir des apports de restes alimentaires diversifiés et un bon rapport entre matière sèche (broyat de bois) et matière humide (restes alimentaires).



APPORTER DE L'OXYGÈNE

pour une meilleure décomposition, il me faut créer un milieu favorable à la vie avec l'apport d'oxygène via le brassage de la matière.

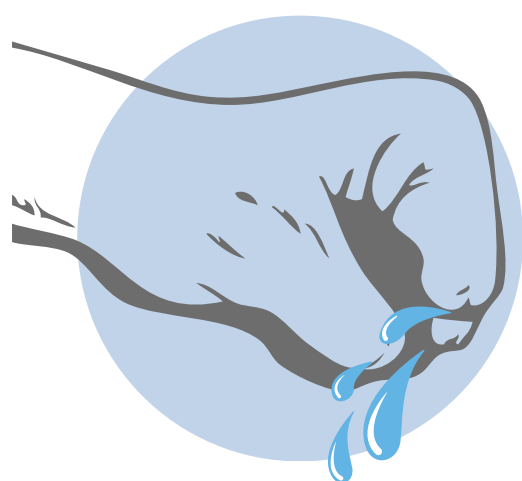


ASSURER UNE BONNE HUMIDITÉ

Comme l'apport d'oxygène, je dois assurer un milieu avec une bonne humidité. je contrôle ce paramètre avec l'ajout de matière sèche ou d'eau (via les restes alimentaires ou intempéries).

ASTUCE : CONTRÔLER LE TAUX D'HUMIDITÉ DANS LE COMPOSTEUR – LE TEST DE LA POIGNÉE

Prenez une poignée de compost dans votre main et pressez là.



Un filet d'eau s'écoule : le compost est trop mouillé. Apportez de la matière sèche et mélangez.



Quelques gouttes perlent dans votre main et vous réalisez un boudin : le compost a une bonne humidité.



Aucune goutte ne coule : le boudin ne tient pas : le compost est trop sec. Arrosez et mélangez.

LA MISSION DE RÉFÉRENT DE SITE

En tant que référent de site, votre mission est de vous assurer du bon déroulement de l'activité de compostage en :



CORRIGEANT LES MAUVAISES PRATIQUES DES AUTRES USAGERS (BRASSAGE, AJOUT DE MATIÈRE SÈCHE, RETIRER LES APPORTS NON CONFORMES, ETC.)



VEILLANT À LA PRÉSENCE SUFFISANTE DE MATIÈRE SÈCHE SUR LE SITE.



DIFFUSANT LES RENSEIGNEMENTS UTILES AUX USAGERS DE L'AIRE ET EN **TRANSMETTANT** AU SERVICE DE PRÉVENTION DU SYNDICAT, LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES GARANTISSANT LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ DE COMPOSTAGE.



PARTICIPANT AUX OPÉRATIONS ESSENTIELLES DE LA VIE D'UN SITE (RETOURNEMENTS, RÉCOLTE DU COMPOST, ETC.).

TÂCHES HEBDOMADAIRES

- **BRASSER** LA MATIÈRE DANS LE BAC D'APPORT ;
- **REMETTRE** DE LA MATIÈRE SÈCHE SI LA MATIÈRE DANS LE BAC D'APPORT EST TROP HUMIDE ;
- **CONTRÔLER** LA QUALITÉ DES APPORTS ET LE RESPECT DES CONSIGNES ;
- **S'ASSURER** DU NIVEAU SUFFISANT DE MATIÈRE SÈCHE ;
- **INSPECTER** LE TAUX DE REMPLISSAGE DU BAC D'APPORT POUR ANTICIPER LE CHANGEMENT DE BAC POUR LES APPORTS ;
- **VÉRIFIER** LE BON ÉTAT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LE SITE ;
- **MAINTENIR** L'ÉTAT DE PROPRETÉ DU SITE ET **S'ASSURER** DE LA PRÉSENCE DU MATÉRIEL SUR PLACE (GRIFFE, CASSEROLE, ETC.) ;
- **TRANSMETTRE** LES INFORMATIONS RELATIVES AUX CONSIGNES DE TRI ET AU FONCTIONNEMENT DE L'AIRE AUX USAGERS ;
- **CONSIGNER** LES INFORMATIONS SUR UN LIVRET PAPIER OU SUR L'APPLICATION NUMÉRIQUE.

TÂCHES PONCTUELLES

- **RETOURNER**, TOUS LES 2 MOIS, LES BACS OÙ LA MATIÈRE EST EN MATURATION ;
- **VIDER** LES BACS DE MATURATION, UNE FOIS LE COMPOST MÂTÛRE ;
- **DISTRIBUER** LE COMPOST AUX UTILISATEURS DE L'AIRE OU L'**UTILISER** DANS LE CADRE DES BESOINS DE LA COMMUNE.



Le Pôle Prévention du Syndicat vous accompagne dans cette mission et vous forme tout au long de votre apprentissage.

LES POINTS DE VIGILANCE



Une pénurie de matière sèche sur le site.



Les apports ne respectant pas les consignes de tri.



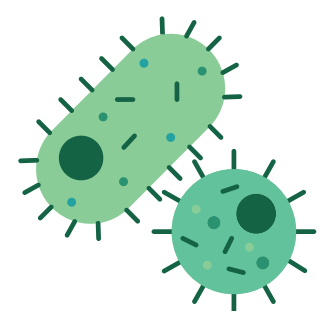
Les apports sans ajout de matière sèche et de brassage.



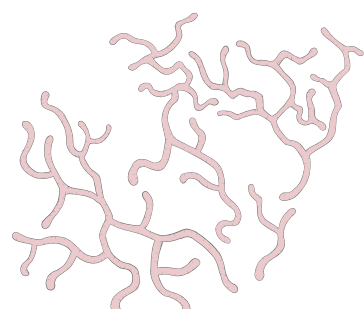
La dégradation du site ou vol de matériel

LE COMPOSTEUR, UN VRAI ECOSYSTEME !

les composteurs accueillent de nombreux micro-organismes et macro-organismes qui font la richesse de la vie du sol. Chaque maillon de cet écosystème joue un rôle bien précis. La liste qui suit n'est pas exhaustive :



BACTÉRIES

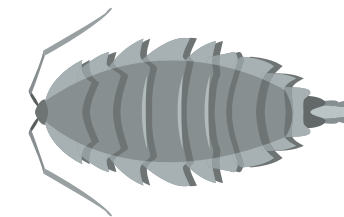


CHAMPIGNONS

MICRO-ORGANISMES



VER DE FUMIER



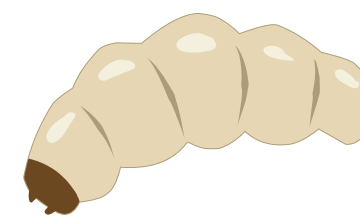
CLOPORTES



**MOUCHERONS
MOUCHES SOLDAT**



**MILLE-PATTES,
PINCE-OREILLE**



LARVES DE CÉTOINE

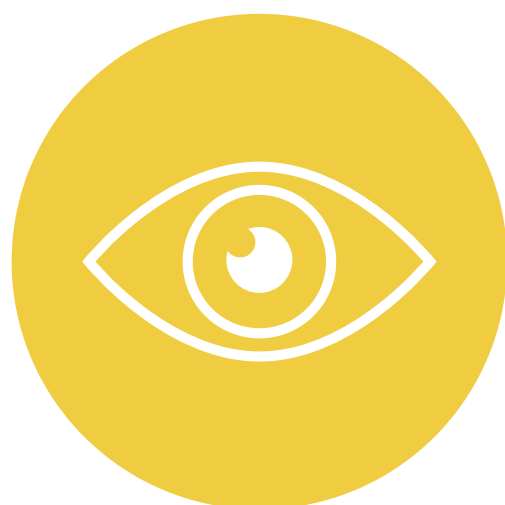


COLLEMBOLLES

MACRO-ORGANISMES

COMMENT UTILISER LE COMPOST PRODUIT ?

En règle générale, le compost produit sur un site de compostage partagé peut être utilisé après **minimum 6 mois de maturation**. Comment savoir quand l'utiliser ?



**IL EST DE COULEUR
SOMBRE**



**IL A UNE ODEUR
DE SOUS-BOIS**



**IL PRÉSENTE UNE TEXTURE
UNIFORME ET HOMOGÈNE**

LE COMPOST PEUT S'UTILISER À DIFFÉRENTS STADES DE MATURATION :

COMPOST JEÛNE - 6 À 8 MOIS : UTILISATION EN PAILLAGE

La matière continue de se décomposer au sol et distribue des éléments nutritifs tout en permettant une légère couverture du sol (= moins d'arrosage, occultation, protection aux aléas climatiques, etc.)

En complément, les déchets verts du jardin sont de très bons supports de paillage (tontes de gazon, feuilles mortes, broyat de végétaux, etc.)

A UTILISER DE PRÉFÉRENCE AU PRINTEMPS OU DÉBUT D'AUTOMNE

COMPOST MATURE - 8 À 12 MOIS : UTILISATION AU SOL DANS LE JARDIN OU EN REMPOTAGE

Dans le jardin, déposer le compost à la surface du sol et griffer pour l'incorporer à la terre.

Ou

en mélange avec du terreau en rempotage (1/3 de compost pour 2/3 de terreau). Il peut être nécessaire de tamiser la matière.

A UTILISER DE PRÉFÉRENCE À L'AUTOMNE OU EN DÉBUT DE PRINTEMPS



PENSEZ À VOUS RENSEIGNER !

ATTENTION CERTAINES PLANTES NE NÉCESSITENT PAS D'APPORTS DE COMPOST : AIL, OIGNON, ÉCHALOTE, ETC.

AU CONTRAIRE, D'AUTRES PLANTES SONT EXIGEANTES : 3 À 5 KG DE COMPOST/M² : TOMATES, COURGES, RHUBARBES, ETC.

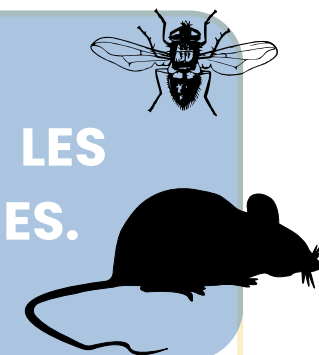
LES REMARQUES / QUESTIONS FRÉQUENTES

LE COMPOSTAGE DÉGAGE UNE MAUVAISE ODEUR.



- **RÉPONSE :** UNE AIRE DE COMPOSTAGE BIEN GÉRÉE NE DOIT PAS DÉGAGER DE MAUVAISES ODEURS. SI C'EST LE CAS, CELA SIGNIFIE GÉNÉRALEMENT QU'IL MANQUE DE L'AIR (PAS ASSEZ RETOURNÉ) OU QU'IL Y A PAS ASSEZ DE MATIÈRE SÈCHE (BROYAT). POUR ÉVITER CELA, ASSUREZ-VOUS D'AÉRER RÉGULIÈREMENT LE COMPOST AVEC UNE FOURCHE ET D'ÉQUILIBRER LES MATIÈRES "VERTES" ET "BRUNES".

LE COMPOSTAGE ATTIRE LES RONGEURS ET LES MOUCHES.



- **RÉPONSE :** BIEN QUE CERTAINES MATIÈRES ALIMENTAIRES (VIANDE, PRODUITS LAITIERS) SONT PLUS OLFACTIVES, UN SITE DE COMPOSTAGE CORRECTEMENT GÉRÉ LIMITE CE RISQUE. LA PRÉSENCE D'UNE GRILLE SOUS LES BACS PERMET AUSSI D'ÉVITER L'INTRUSION DE RONGEURS. A CHAQUE UTILISATION DE L'AIRE, L'APPORT D'UNE COUCHE DE BROYAT À LA SURFACE, APRÈS AVOIR BRASSER, RÉDUIT LA POPULATION DE MOUCHERONS.

LE COMPOSTAGE EST UNIQUEMENT POUR LES AMATEURS DE JARDINAGE.



- **RÉPONSE :** EN RÉALITÉ, LE COMPOSTAGE EST UN GESTE SIMPLE QUE TOUT LE MONDE PEUT ADOPTER. MÊME SI VOUS N'ÊTES PAS UN PASSIONNÉ DE JARDINAGE, VOUS CONTRIBUEZ À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ET À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT. LA MATIÈRE PRODUITE SERA UTILISÉE PAR LES PERSONNES INTÉRESSÉES ET LES SERVICES TECHNIQUES DE VOTRE COMMUNE.

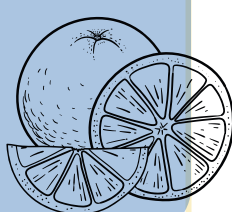
TOUT LE MONDE NE RESPECTE PAS LES RÈGLES DU COMPOSTAGE PARTAGÉ.

RESPECT

- **RÉPONSE :** C'EST UN DES RISQUES DU COMPOSTAGE PARTAGÉ, MAIS SI CERTAINES RÈGLES NE SONT PAS RESPECTÉES, DES RÉFÉRENTS DE SITES S'ENGAGENT POUR GARANTIR LE BON DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE COMPOSTAGE. ILS COMMUNIQUENT LES BONNES PRATIQUES ET CORRIGENT LES ERREURS DES AUTRES UTILISATEURS.

PUIS-JE METTRE :

- LES MATIÈRES CARNÉES ?
- LES PRODUITS LAITIERS ?
- LES AGRUMES ?



- **RÉPONSE :** TOUS LES DÉCHETS DE CUISINE AYANT UNE VOCATION À SE DÉCOMPOSER SONT PAR NATURE COMPOSTABLE. SI LES CONSIGNES MIS À DISPOSITION, DANS NOTRE PETIT GUIDE ET SUR LE SITE DE COMPOSTAGE, SONT RESPECTÉES, IL N'Y A AUCUNE RAISON D'EXCLURE CES BIODÉCHETS. DE PLUS, CES MATIÈRES REPRÉSENTENT DES QUANTITÉS NÉGLIGEABLES PAR RAPPORT AU VOLUME TOTAL.

JE SOUHAITE UTILISER L'AIRE DE COMPOSTAGE, COMMENT FAIRE ?



- **RÉPONSE :** L'AIRE DE COMPOSTAGE EST EN LIBRE-SERVICE MAIS LE SYNDICAT EST INTÉRESSÉ POUR RÉCUPÉRER VOS COORDONÉES PERSONNELLES AFIN D'AVOIR UNE VISIBILITÉ SUR LE NOMBRE DE PERSONNES QUI UTILISE CE SERVICE. DE PLUS, EN VOUS FAISANT CONNAÎTRE, VOUS POURREZ RETIRER UN BIOSEAU ET LE GUIDE DU COMPOSTAGE PARTAGÉ.

UN PROBLÈME, UNE SOLUTION !

les problématique rencontrées sont très souvent issus d'une mauvaise gestion de l'activité de compostage.

Symptômes : Mauvaises odeurs



Cause : Présence de trop d'eau ou absence d'oxygène.



Solution : Rajouter de la matière sèche (broyat, feuilles, etc...) et brasser le tas.



Compost sec



Manque d'humidité.

Apporter de l'eau via l'apport de biodéchets sans ajout de matière sèche ou si intempéries, laisser ouvert le composteur ou apport direct d'eau. Toujours brasser.

Compost pâteux ou juteux



Présence de trop d'eau ou/et déficit de matière sèche.

Rajouter de la matière sèche (broyat, feuilles, etc...) et brasser le tas.

Décomposition très lente



Manque d'humidité ou/et biodéchets trop grossiers.

Apporter de l'eau via l'apport de biodéchets sans ajout de matière sèche ou si intempéries, laisser ouvert le composteur ou apport direct d'eau. Toujours brasser. Coupez en morceaux les restes alimentaires.



présence trop importante de moucheron

Présence trop importante de matière fraîche à la surface.

Durant l'été, à chaque apport, brasser le tas avec la matière fraîche et recouvrir d'une pellicule de broyat à la surface.

COMMENT COMMUNIQUER ?



TÉLÉPHONE / SMS



APPLICATION



ARDOISE



FACEBOOK

"ENVIRONNEMENT SUD LOZERE"

VOS INTERLOCUTEURS

Pour tout besoin d'informations, merci de contacter le Pôle Prévention et Valorisation du Syndicat Mixte environnement Sud Lozère :



LEO MARTIN

Maître composteur

06 68 42 48 48

l.martin@

environnementsudlozere.fr



THIBAUT ROUXEL

Maître composteur

06 64 10 33 59

t.rouxel@

environnementsudlozere.fr

POUR CONNAÎTRE L'ACTUALITÉ DU SYNDICAT, SUIVEZ NOUS SUR :



Q ENVIRONNEMENTSUDLOZERE.FR x



04 66 65 67 51



accueil@

environnementsudlozere.fr



Saint-Julien-du-Gourg
48400 Florac-Trois-Rivières



SYNDICAT MIXTE
ENVIRONNEMENT
SUD LOZERE